



Colloque organisé

par le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques
de l'Université Toulouse 1 Capitole

Avec le concours

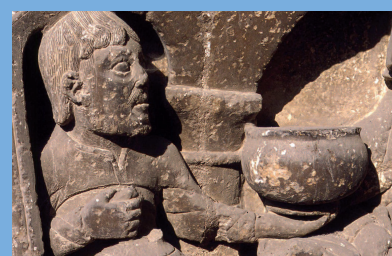
du Campus d'UT1 à Montauban
de la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Toulouse
de la Faculté de Droit de Toulouse

Avec le soutien

de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
de la Ville de Montauban
de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban

Avec le mécénat des sociétés

ALTERNATIVE-TOURISME
LES DÉLICES DE GUY PÉCOU
FID SUD
FLORES TP
LOTICONCEPT
NOVATEC
URBACTIS



colloque international

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
FACULTÉ DE DROIT
CTHDIP

MONTAUBAN

Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 juin 2022

La liberté, études théologiques et juridiques

**CTHDIP, Centre Toulousain
d'Histoire du Droit et des Idées Politiques**

2, rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 09

CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

colloque.montauban@gmail.com





Les travaux des journées montalbanaises de l'été 2019 ont montré la force des liens formés par la solidarité qui ne semblent toutefois pouvoir durer et éviter le risque d'un englobement oppressif que s'ils respectent l'irrésistible aspiration des hommes à la liberté. La solidarité a besoin d'être libérée, tout comme la liberté doit l'être. Et c'est poursuivre la recherche sur le bien commun que d'interroger ce principe fondamental qui signifie la dignité inestimable de tout homme créé libre et appelé à la liberté en vertu d'un droit naturel et imprescriptible. Son étude s'inscrit dans l'histoire, elle invite à remonter aux origines et à parcourir les multiples servitudes anciennes et présentes, de l'Occident ou d'ailleurs, pour comprendre les continuités englobées et les ruptures d'une notion fragilisée par la subjectivité dans ses élans les plus individualistes. Le socle adamique commun aux grandes religions laisse entrevoir le mystère de son invention, et de son don fait par Dieu aux hommes, pour le rachat c'est-à-dire la libération des dettes et de tout esclavage jusqu'à rendre possible l'existence juridique et de façon élargie la vie. On s'écarte dès lors des déterminations delphiques et des enchaînements prométhéens imposés par les rivalités des panthéons olympien ou autres qu'illustre le vers d'Eschyle : « Nul n'est libre, si ce n'est Zeus » !

Par des comparaisons d'ordres théologique et juridique à établir entre la notion et ses revers, les réponses à la question « Qu'est-ce que la liberté ? » signalent des mouvements contre les dominations et vers l'amitié. Car pour en donner le sens, les récits et les théories empruntent au registre de la quête et de l'héroïsme « pour notre liberté et la vôtre ». Si la liberté se conquiert, c'est parce qu'elle rencontre des adversaires, issus de son propre absolutisme ou qui s'insinuent par des restrictions. Les allégories médiévales et les dictionnaires modernes la nomment « Franc Vouloir », or sa bienfaisance ne doit jamais se confondre avec l'illusion des faux-semblants. La liberté apparaît ainsi reliée à la vérité ou à la franchise, et ici la synonymie des termes rejoint l'idée d'affranchissement. Mais jusqu'où peut-on aller ? La littérature de la dissidence raconte l'impossibilité de la pensée et de son écriture dans les lieux totalitaires ou corrompus, « puisqu'il aurait fallu y dire toute la vérité, et non pas une partie ». Parmi les limites à réinterroger, il y a la percée des formules juridiques sur la liberté des autres et les bornes normatives qui ont pu dériver vers l'embarras des contraintes.

Face au principe qui porte à la primauté de la volonté, une réflexion et des dialogues pourront s'ouvrir sur les définitions et leurs accommodements acceptés parfois sous prétexte d'obéissance ou par peur, avec des incertitudes qui sans cesse reviennent sur la finalité de la liberté. Il s'agira ainsi de traiter de la liberté à travers son exercice normalement garanti, ses voies et ses déformations qui annoncent toujours des temps dangereux. Autour de la diversité de ces aspects qui conduisent à d'autres domaines – ceux de la politique, des institutions et de l'économie – marqués par des équilibres heurtés entre la règle de liberté et ses exceptions, un colloque réunira – les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 juin 2022 – des dignitaires religieux, des chercheurs et des universitaires.

Christine Mengès-Le Pape
Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques

Mardi 14 juin

AUDITORIUM DU CAMPUS

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h Séance inaugurale
- 9 h 45 Définitions et histoire

AUDITORIUM DU CAMPUS

- 14h30 Séance I: Liberté de penser, penser la liberté

AMPHITHÉÂTRE COLLOQUE

- 14h30 Séance II: Entre garantie et limitation

SALLE DE CONFÉRENCES DE L'ANCIEN COLLÈGE

- 18h15 Vérité et liberté

Mercredi 15 juin

AUDITORIUM DU CAMPUS

- 9h Séance I: Liberté et ordre juridique

AMPHITHÉÂTRE COLLOQUE

- 9h Séance II: Un rêve de libertés

SALLE DE RÉCEPTION

- 14h30 Séance I: Volonté libre et réalité

SALLE DE PROJECTION

- 14h30 Séance II: Liberté et indépendances

SALLE DE CONFÉRENCES DE L'ANCIEN COLLÈGE

- 18h15 Pour votre liberté et la nôtre

Jeudi 16 juin

AUDITORIUM DU CAMPUS

- 9h Déclinaisons canoniques et doctrinales

- 14h30 Vers la vérité

- 17h Conclusions et clôture